

# Conseil Général Haut-Rhin

Le Président

Madame Nadine MORANO  
Secrétaire d'Etat chargée de la Famille et de la  
Solidarité auprès du Ministre du Travail, de la  
Solidarité et de la Fonction Publique

14 avenue Duquesne  
75350 PARIS 07 SP

Colmar, le 06 AVR. 2010

Madame le Ministre,

Le 10 mars dernier, lors de la journée d'action des professionnels de la petite enfance, certains manifestants se sont rassemblés sur le parvis de l'Hôtel du Département. Une délégation a été reçue par mon Directeur de Cabinet, le Directeur Général des Services du Département et le Médecin Chef du Service de PMI.

Les représentants du collectif souhaitent sensibiliser les élus départementaux au projet de réforme des conditions d'encadrement et d'accueil dans les structures de la petite enfance, notamment au regard du décret en cours d'élaboration.

Dans le Haut-Rhin, un schéma départemental de la petite enfance va être adopté en juin prochain, après une large concertation avec les différents partenaires concernés. Ce schéma confirmera, entre autres, l'objectif du maintien de la qualité des conditions d'accueil dans les structures de la petite enfance.

Aussi, les nouvelles mesures prévues par le projet de décret, tels que l'autorisation de dépassement des capacités d'accueil ou le taux d'encadrement et le niveau de formation des personnels, sont-ils de nature à inquiéter, à juste titre, les professionnels de la petite enfance.

Pour ma part, conscient des besoins en places d'accueil, tant collectif que familial, mais également sensible aux arguments qui ont été développés par ce collectif, très soutenu par les parents d'enfants, je me permets donc de vous relayer leurs inquiétudes et vous remercie par avance de bien vouloir prendre en considération, avec bienveillance, leurs observations.

Je vous prie d'agréer, Madame le Ministre, l'assurance de ma haute considération.

*et très cordialement fidèle,*

Charles BUTTNER

Hôtel du Département  
100, avenue d'Alsace  
BP 20351  
68006 Colmar Cedex

Tél. 03 89 30 60 00  
Fax 03 89 21 72 90  
cabinet.president@cg68.fr  
www.cg68.fr